

Contre attaque GRANDEUR ET DÉCADENCE DE LA PRESSE LOCALE

[4 février 2022](#) [Extrême droite](#), [Fake news](#), [Gouvernement](#), [Médias dominants](#), [Médias indé](#), [Nos articles favoris](#), [Technique policière](#)

DIFFAMATIONS D'UN SYNDICALISTE RETRAITÉ ET AUTRES APPROXIMATIONS

Mardi 25 janvier 2022, le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin annonçait son projet de «dissoudre» Nantes Révoltée à l'Assemblée Nationale. Depuis, l'affaire a fait grand bruit. Une pétition a récolté près de 40.000 signatures, de nombreuses personnalités nous ont apporté leur soutien, syndicats et associations sont montées au créneau, des médias nationaux se sont fait l'écho de la situation...

Pourtant, dans la presse locale, le traitement est minimal. Ouest-France a fait plusieurs articles sur Nantes Révoltée sans prendre la peine de contacter Nantes Révoltée directement, mais seulement nos avocats : il est clair que notre point de vue ne les intéresse pas. Quant à Presse-Océan, le journal Nantais publie ce vendredi 4 février, en Une, un article intitulé : [«Nantes Révoltée, une épine pour Darmanin»](#). L'auteur du papier est également correspondant au Monde.

Dans ce cadre, il avait envoyé à notre équipe une série de questions pour le moins troublantes, certaines dignes d'un interrogatoire. Un questionnaire du type : «Est-ce que tout ou partie des militant-es de votre collectif revendique les dégradations constatées par plusieurs commerçants ?», «Que répondez-vous aux personnes qui pointent le fait que le nom du directeur de la publication, ou des personnes éditrices de la revue, ne figurent pas noir sur blanc dans la revue comme le réclame la loi du 1er août 1986 relative au régime juridique de la presse ?», «Assurez-vous qu'il n'y a aucun propos répréhensible par la loi qui n'ait été diffusé ?» Une interview pas vraiment bienveillante de la part de notre confrère, qui a éveillé une légère méfiance. Nous avons évité de répondre à plusieurs questions accusatrices. L'article est donc paru, quelques éléments d'analyses :

UN TITRE SURPRENANT

Dès la Une, Presse Océan nous présente comme un «mouvement d’ultra-gauche qui se définit comme un média». La formulation manque d’élégance. Nous n’avons pas l’impolitesse de définir la presse locale comme un «mouvement ultra-gouvernemental qui se définit comme un média». Faut-il rappeler que lors des expulsions de la ZAD comme lors de l’affaire Steve, des Gilets Jaunes ou de l’assassinat d’Aboubacar Fofana par la police, Nantes Révoltée a réalisé un travail de journalisme plus rigoureux que la presse officielle ? **Notre travail est d’ailleurs reconnu comme celui d’un média par le Syndicat National des Journalistes, par de nombreux médias indépendants, par des journalistes de France 3 ou encore la Ligue des Droits de l’Homme, entre autres. MAIS PAS PAR PRESSE OCÉAN. POURQUOI ?**

FANTASMAGORIES

«La plupart des membres de Nantes révoltée ou de leurs sympathisants ont pris l’habitude de défiler visage masqué», peut-on lire : sur quoi se base ce journaliste pour alimenter cette idée ? Comment peut-il définir une personne au visage masqué comme étant «membre de Nantes Révoltée» ou pas ? Se base-t-il sur des fantasmes de policiers ? Plus loin, il est écrit que notre revue aurait un tirage «plutôt confidentiel» : plusieurs milliers de revues, lues dans toute la France, sans aucune pub ni subventions. À l’heure de la crise de la presse écrite, cela aurait pu être souligné. Encore plus loin, le journaliste écrit : «Un militant qui côtoie le mouvement évoque un ‘noyau composé d’une grosse vingtaine de personnes’». Qui est cette personne ? Notre équipe ne la connaît pas.

UN BIEN CURIEUX SYNDICALISTE

L’auteur de l’article nous avait demandé : «Réfutez-vous l’étiquette de ‘mouvance de l’ultra-gauche’ qu’apposent certaines figures syndicalistes nantaises pour qualifier Nantes révoltée ?» Nous pensions qu’il s’agissait du délire d’un syndicaliste policier. En réalité, il s’agit de Jean Brunacci, présenté comme «secrétaire régional du syndicat Solidaires», qui nous définit comme «une mouvance autonome de l’ultra-gauche, très hétérogène».

Étonnante étiquette.

Rappelons d'abord que ce monsieur, retraité, n'a plus aucun mandat au sein du syndicat Solidaires, qu'il ne représente pas, et va même à l'encontre des communiqués locaux et nationaux du syndicat qui a immédiatement apporté son soutien à Nantes Révoltée. Dans son égarement, Jean Brunacci déclare que Nantes Révoltée a «la capacité de mobiliser au moins 300 personnes», une «jeunesse déboussolée [...] qui veut en découdre». La colère serait donc forcément le fait de «jeunes» un peu fous. La révolte n'est donc, selon lui, ni raisonnable ni légitime.

Il continue en racontant qu'il n'est pas passé loin de l'affrontement «avec une poignée d'entre eux». De qui parle-t-il ? Des jeunes «déboussolés» ? Du cortège de tête ? De Nantes Révoltée ? Mystère. Le retraité syndicaliste en profite pour s'en prendre aux manifestants «au visage masqué». «J'ai toujours revendiqué ce que je disais à visage découvert». Jean Brunacci n'a pas compris que, depuis sa folle jeunesse dans les années 1970, la répression et la surveillance avaient légèrement augmenté.

SCIENCE FICTION

Le syndicaliste termine en fanfare par un récit tout simplement inventé : le «souvenir d'une jeune femme, 'le visage dissimulé par une cagoule et se revendiquant de Nantes révoltée'», qui aurait fondu «sur ses camarades à l'approche de la préfecture et crié : 'C'est le moment, faut tout péter !'» Peut-on imaginer un seul instant que des personnes cagoulées en tête de manif afin de garantir leur anonymat se désignent elles-mêmes comme appartenant à un média avant de lancer des appels à la violence ? Cette histoire n'a aucun sens. On dirait plutôt la description d'un Versaillais effrayé par une pétroleuse pendant la Commune de Paris. Ou alors un scénario, totalement faux, directement écrit par Darmanin. «Le ton est monté et on a réuni en catastrophe nos militants pour les prévenir qu'il y allait avoir du grabuge et qu'on allait sonner la dispersion». Le courage du syndicalisme de lutte.

On se demande l'effet recherché à donner un tel récit mythomane dans la presse ? Donner des outils au ministère de l'Intérieur pour justifier la répression ?

PRÉFET

À côté de ce discours halluciné, visiblement destiné à alimenter la propagande de Darmanin afin de dissoudre Nantes Révoltée, le préfet de Nantes paraît presque mesuré et lucide : «Si la dissolution de Nantes révoltée n'a pas été engagée par mes prédécesseurs ou par moi-même, c'est que ce n'est pas aussi simple qu'on pourrait le penser», car Nantes Révoltée est un média. La police nantaise, fidèle à elle-même, estime que la dissolution d'un «groupement de fait ne doit poser aucune difficulté». Et ils s'y connaissent, en groupement de fait armé et violent et en association de malfaiteurs ! «Si on n'arrive pas à interdire ce groupe, cela questionnera toutes les autres dissolutions».

Domage, cet article aurait pu aborder l'illégitimité de la procédure, les attaques répétées du gouvernement contre la presse, la montée des violences policières à Nantes, la radicalisation du pouvoir, la soif d'une grande partie de la population de lire d'autres sons de cloche... C'est raté.

Après [le soutien massif que nous avons reçu contre la censure](#), et pour la liberté d'expression, une certaine presse en est réduite à utiliser un retraité du syndicalisme pour lui faire raconter des récits aussi faux que diffamatoires. Un abus de faiblesse sur personne âgée. Le syndicat Solidaires, contacté par notre équipe, réfute d'ailleurs totalement les propos de son porte-parole autoproclamé.

Nous sommes un média au service des luttes, qui prend part aux conflits sociaux du moment : nous ne le cachons pas. Pas besoin de créer des scénarios invraisemblables. Pour éviter ce genre de pièges, n'hésitez pas à lire et diffuser les médias et journalistes indépendants, celles et ceux qui considèrent le récit officiel et les délires policiers avec une légitime défiance.